



APPORT SUR L'IDENTITÉ ET LA SPÉCIFICITÉ DU LAÏC DANS NOTRE CONGRÉGATION

Julio Garcia, ss.cc.

Aide sollicitée afin de mieux clarifier et préparer le Séminaire pour la Branche Séculière ss.cc

1. Ce qui identifie et spécifie **le laïc** me paraît évident : c'est sa participation dans le Peuple de Dieu et dans l'Église, comme une des vocations chrétiennes, à côté des autres vocations, celle sacerdotale et celle religieuse. Il ne me paraît pas nécessaire de rappeler ici les enseignements de Vatican II, les apports de la théologie post-conciliaire, le contenu de divers documents ecclésiaux comme les exhortations apostoliques « *Christifideles laici* » ou « *Vita consecrata* » et la pratique pastorale de l'Église (où il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine pour que la vie traduise la pensée conciliaire)... Tout cela est, ou devrait être, « un chemin sans retour » dans la construction d'une église-communion, Peuple de Dieu, et communion de charismes, dans et au service du Corps du Christ.
2. Je considère aussi pour acquis la description du phénomène, qui grandit de façon surprenante, du désir existant chez de nombreux laïcs chrétiens de participer à la richesse spirituelle des instituts de vie consacrée comme un moyen privilégié de réaliser sa propre vocation chrétienne laïque sans renoncer à elle et sans l'abandonner. De plus, je prends en compte l'état de la réflexion actuelle qui existe, sur son fondement théologique et sur ses manifestations, bien qu'il reste encore beaucoup à faire.
3. Enfin, il ne me paraît pas nécessaire de rappeler ici le chemin qui a été parcouru par notre Congrégation en ce sens.
4. Il convient bien d'embrasser les formes de participation des laïcs dans la richesse de la vie consacrée, non seulement à partir du point de vue de la « *collaboration* », mais aussi, et plus radicalement, à partir de « *l'adhésion* » (expression employée dans VC n°56) des laïcs qui souhaitent participer aux diverses modalités de la vie consacrée. Il me paraît que, dans cette ligne, se meut cette participation concrète que notre Congrégation offre aux laïcs, dans ce que nous appelons la branche séculière ss.cc.
5. L'institutionnalisation de la relation ou des relations entre laïcs et instituts religieux est un thème encore peu élaboré. Pour cela et d'emblée, les orientations et les réflexions que contiennent les Chapitres Généraux de l'an 2000, dans le document sur la Branche Séculière de la Congrégation, sont très appropriées. Tout d'abord, il y est fait le constat du phénomène, qui fait partie d'un autre plus ample : « *ils reconnaissent, comme une motion de l'Esprit, l'intérêt croissant d'hommes et de femmes laïcs qui les porte à s'engager à vivre la mission et l'esprit de la*

Congrégation'. Ce mouvement fait partie d'un autre plus vaste : l'importance grandissante de la place des laïcs dans l'Église à partir de leur consécration baptismale ». Ensuite, les Chapitres affirment que « comme religieux et religieuses et d'un commun accord avec les laïcs de la Branche Séculière, nous voulons assumer la mission de la Congrégation telle qu'elle est décrite dans le Chapitre Premier de nos Constitutions... La Congrégation se définit comme une seule famille, formée de religieux, de religieuses et de laïcs, dotée d'un charisme propre, vivant dans l'interdépendance au sein d'une la mission commune ».

6. Ainsi, l'observation faite que dans la situation actuelle « *il convient de poursuivre le processus de clarification, de ce que signifie la Branche Séculière...* » est également non négligeable. En effet, de là découle l'importance d'une attitude d'un humble discernement, qui se propose de suivre l'Esprit, sans se substituer à lui, dans une situation qui n'est pas suffisamment encore décantée, en essayant de capter les directions qu'il nous suggère, et se laissant pénétrer par celles-ci.
7. Il me paraît impossible de pas situer à l'origine de tout ce phénomène et de sa réalisation particulière en chaque cas **l'appel universel du chrétien à la sainteté**, et, plus particulièrement, ce qui est une conséquence de cet appel : **le désir des laïcs de vivre leur vie chrétienne comme telle** en correspondance avec les exigences croissantes de la grâce reçue lors du baptême (voir LG 42, *Christifideles laici* 10 et 13). C'est précisément pour cette raison ou devrait être pour cette raison que certains laïcs cherchent l'aide de la vie consacrée. Il faut situer ici le fait nouveau de l'appel des laïcs pour recevoir des instituts une aide pour leur vie chrétienne laïque en participant à son patrimoine spirituel et à son service apostolique. Cependant, il ne s'agit pas d'une aide simplement demandée, offerte et reçue depuis l'extérieur, ni développée depuis une prétendue supériorité. Il s'agit d'une participation solidaire, bien que diversifiée, à un même charisme propre dans la suite et l'imitation du Seigneur Jésus.
8. Il est de la plus haute importance d'avoir toujours devant les yeux ce point d'origine et de le prendre comme critère de base lors du discernement de l'authenticité du désir de celui qui souhaite réaliser sa vocation chrétienne laïque en participant par un mode ou par un autre à la richesse spirituelle et au service apostolique d'un institut de vie consacrée. Cela devrait nous amener à, par tous les moyens possibles, ne pas parler de ce thème si sérieux en termes légers et en rabaisant consciemment les contours.
9. Au fond, ce désir ne provient pas de celui qui l'expérimente. En effet, **c'est un appel de Dieu, une « vocation », qui est adressé par Lui** à celui qui a la grâce de le percevoir. Alors, en comprenant et en vérifiant à partir de ce double fondement le désir de participer au charisme d'un institut de vie consacrée, cela le situe et le valorise dans sa vérité et dans son sens authentiquement sauveur, tant de la part de celui qui alimente ce désir, que de l'institut auquel le laïc frappe à la porte.
10. Pour être spirituellement remarquable et efficace, un désir nécessite de se convertir en « **option préférentielle de vie** », c'est à dire, en une orientation totale et entière vers une direction déterminée, en réponse à l'appel ressenti. Il est nécessaire de préciser qu'il ne suffit pas, pour construire toute une vie chrétienne d'une façon particulière, d'avoir une pure sympathie, ni même une réelle syntonie ou affinité spirituelle et apostolique envers les instituts, bien que celles-ci soient certainement estimables et sources de profit spirituel. En effet, **il faut distinguer ce qui est de l'ordre du désir, de la sympathie ou d'une réelle syntonie, d'une option personnelle de vie comme réponse à un appel.**

11. Il est certain que tous ces niveaux de rapprochement avec un institut religieux sont possibles. Tous peuvent être profitables. Il revient à chaque institut de vie consacrée de décider le relief et l'importance qu'il souhaite donner à chacun d'entre eux. Mais, en tous cas, il est important d'être clair sur la perception de cette diversité de niveaux, sans les mélanger et sans les confondre. Il faut être aussi clair, d'une part, sur les perspectives et les exigences qui s'associent à chacune d'elles, et d'autre part, sur le discernement dans lequel ou dans lesquelles se situe – au moins, transitoirement – chaque personne pour arriver au niveau de la ferme option personnelle de vie de participation plénière.
12. En somme, pour parler de « *branche séculière ss.cc* », il est nécessaire de passer de ces sentiments de sympathie ou d'affinité, à la maturation d'un projet d'identification personnel. L'horizon final serait de permettre d'entrer dans la participation plénière à la richesse spirituelle de la vie consacrée, avec les caractéristiques de l'état de vie propre au laïc. Il devient donc, pour ce dernier, nécessaire de partir **d'une option personnelle de vie décidée** par ce mode concret d'être chrétien/ne. Cet énoncé me paraît embrasser le fait « *d'être ou ne pas être* » de la branche séculière ss.cc.
13. **En conséquence, le point de départ des laïcs et des religieux est le même : la grâce baptismale et l'élan de Dieu à la faire fructifier d'une façon la plus intense possible.** C'est évident que l'on peut arriver à cette option de vie petit à petit (et c'est ce qui arrive couramment), en faisant un chemin de clarification et de décision dans lequel les rythmes de progression peuvent être divers. Mais, c'est seulement une fois arrivé à ce point que l'on peut commencer ensemble un chemin de vérité, comme de vrais compagnons. Il n'est pas facile de déterminer le moment où l'on arrive à ce point de clarification personnelle. De nouveau, il s'agit d'une question de discernement spirituel de la vocation. Elle doit être résolue dans un accord commun à la lumière de l'Esprit, en conformité avec le/la candidat/e qui frappe à la porte de l'institut de vie consacrée et qui souhaite partager avec lui son identité chrétienne.
14. Une telle « *option personnelle de vie* » apparaît à celui qui l'a reçue comme un don et une grâce de Dieu, avec un certain caractère absolu et totalisant, comme ne pouvant être ni conditionné, ni restreint, cela malgré les caractéristiques propres de l'option même et de l'état de vie de la personne qui l'assume. En ce sens, cette option se situe en soi même (ou, au moins, tend à se situer) dans un projet personnel, au niveau de l'absolu, du définitif et du totalisant. Par conséquent, elle n'admet pas de suppressions, ni de limitations.
15. Si elle est authentique, l'option embrasse (ou devrait embrasser) **la double dimension de toute vocation chrétienne : celle de la propre sanctification personnelle et celle de l'annonce de la Bonne Nouvelle**, toujours en accord avec les modalités particulières du charisme auquel on désire participer. Si on réduit exclusivement une de ces deux dimensions, cela falsifierait leur vraie nature. « **L'adhésion** » d'un laïc à un institut de vie consacrée assume toute la réalité charismatique de celui-ci, sans rien lui enlever, ni lui restreindre. Pour cela, une telle adhésion ne peut être qu'enracinée seulement en termes de « *collaboration* » ou en d'autres termes équivalents. Sinon, se serait poser le problème incorrectement.
16. Sur **les possibles causes institutionnelles de l'adhésion et de la collaboration**, il faut dire que normalement, vu la nature corporelle et sociale de l'être humain et la tendance à la désagrégation et à la dissolution qui accompagne tout engagement humain, et vu aussi la nature incarnée de la grâce chrétienne, il

apparaît important qu'il faille chercher ou élaborer lesdites dimensions. Ainsi, la situation normale, bien que l'institutionnalisation externe ne soit pas indispensable, sera celle d'avoir à se donner des structures appropriées pour ordonner et assurer une relation claire et fructueuse entre les instituts de vie religieuse et les laïcs qui désirent participer à son charisme et à son service. Il s'agit de formes qui en général sont en train de se créer et d'être essayées aujourd'hui, bien qu'il y en ait quelques-unes que l'expérience différencie... Nous sommes encore dans cette matière en état de naissance. La Congrégation a toujours offert aux séculiers une forme *organisée* de participer à sa spiritualité, à son charisme et à sa mission.

17. Ce qui est dit ci-dessus nous sert de cadre pour comprendre quelque chose de la nature de la branche séculière ss.cc, de ce qu'elle est et signifie, de ce qui l'identifie et la spécifie. En me figeant sur les expressions « *identité* » et « *spécificité* » du « *laïc dans notre congrégation* », je suis en train de diminuer quelques autres réflexions qui affleurent à ma pensée.

IDENTITÉ

1. Le mot **identité** me rappelle ce qu'**est** le laïc dans notre Congrégation, ce qui lui donne de profil et de contour précis, de définition et de configuration existentielle. Dans ce contexte, je dirais que c'**est** quelqu'un qui construit son identité chrétienne en référence et en participant au charisme, à la spiritualité et à la mission ss.cc.
2. Lorsque quelqu'un s'intéresse au **Chapitre premier des Constitutions**, il lui est facile de l'apprécier comme une proposition de chemin de vie chrétienne, auquel n'importe quel baptisé pourrait se sentir intéressé. De plus, si ce baptisé commence ce chemin en s'approchant, en s'identifiant, en incorporant ces traits qui forment et modèlent un certain profil de croyant, la vie chrétienne de cette personne prendra une forme déterminée. Ce sont des traits qui peuvent finir par devenir comme sa propre peau, ce qui plus profondément le configure. Je ne réussis pas à comprendre que cette manière de voir et de vivre pour Dieu, que cette manière de suivre Jésus (« *consécration aux Sacrés-Cœurs* »), que ce type de mission ici décrite... ne soient pas où ne puissent pas être chez un laïc -de manière analogue à ce qui peut m'arriver, à moi, religieux- quelque chose dont je ne peux me détacher. Car, « *après quelques années* » en vivant ainsi, il ne m'est plus alors possible « *de me dire* » sans inclure cette identité ss.cc comme quelque chose de fondamental d'un point de vue existentiel, et de ne pas affirmer que « *ma manière d'être chrétien est de l'être en ss.cc* ». En ce sens, quand nous disons, et quand je parle de « *laïc dans notre Congrégation* », dans le cadre de la réflexion menée ci-dessus (et c'est de cela que l'on m'a demandé d'écrire, si je ne me trompe pas), cette description est porteuse de l'identité ss.cc contenue dans les Statuts Généraux de la Branche Séculière, lorsqu'ils font une « *relecture* » pour les laïcs du charisme, de la spiritualité et de la mission de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, en glosant le Chapitre premier des Constitutions de la Congrégation (voir spécialement les articles 1-3 des dits Statuts).
3. Évidemment que ce que je viens de dire fait parti de « *l'identité du laïc dans la Congrégation* ». Mais le laïc ss.cc ne renonce pas, ni se soustrait, ni amoindrit rien de son « *identité de début* » – pourrions-nous dire –, celle qu'il a lorsqu'il frappe à la porte, lorsqu'il initie son rapprochement avec la Congrégation comme laïc, comme baptisé. Bien plus, il « *unit et intègre* » de façon synergique ce qui lui parvient de la Congrégation (la participation au charisme, à la spiritualité et à la mission ss.cc) à son « *identité de début* », dont le point de départ pour un homme ou une femme laïc baptisé est « *l'appel universel à la sainteté* ». Cela est la

vocation de tout chrétien. Et c'est **dans, depuis l'intérieur, au travers et non à la marge**, de l'épaisseur de la même « *condition de laïc* » que s'assimile, s'incarne et se projette « *l'identité charismatique ss.cc* », en toutes ses facettes.

4. Je ne parviens pas à comprendre que des paroles clefs de notre charisme telles que « *Sacrés-Coeurs, foi dans l'amour personnel de Dieu, zèle, contempler – vivre - annoncer l'amour de Dieu, réparation, eucharistie, adoration, esprit de famille, ...* », et bien d'autres, ne puissent pas et ne peuvent pas être prises et vécues dans leur globalité comme une « *vocation* ». C'est à dire, qu'elles soient vécues comme ce qui « *fait* » pour chacun l'élément qui configure concrètement cette vocation chrétienne laïque qu'il souhaite vivre (cf. Statuts Généraux 4 et 12). La branche séculière devra s'entendre, donc, comme un chemin proposé par la Congrégation depuis une optique en accord avec la condition des laïcs à qui s'offre cette possibilité. C'est un chemin de participation au charisme, à la spiritualité et à la mission de la Congrégation.
5. Si les leçons de l'histoire de la vie religieuse et de notre Congrégation n'eussent pas pour elles-mêmes été suffisamment lumineuses (en relation avec le phénomène si actuel de 'boire dans des fontaines communes depuis les différents états de vie ou de condition pour donner naissance à une intuition première ou charisme partagé'), il serait très éclairant de rapprocher à ce phénomène ecclésial, si important, ce que l'on a l'habitude d'appeler les « **nouveaux mouvements ecclésiaux** ». (Il s'agit d'une réalité avec ses valeurs et aussi avec quelques aspects qui causent préoccupations et qui suscitent des réserves chez beaucoup, en moi aussi).
6. Ce qui caractérise chacun de ces « *mouvements ecclésiaux* » – comme toutes les « *nouveautés* » qui surgissent tout au long de l'histoire de l'Église – est une intuition fondamentale (que se soit dans la manière de voir et de vivre pour Dieu, de regarder et de se mouvoir dans la réalité...). Celle-ci **focalise** le déploiement de toutes ses autres « *prises de posture* ». A partir de ce moment-là, on peut faire la tentative de décrire son charisme et de découvrir son « *identité* ». Mais ce qui a retenu mon attention depuis le début chez eux, et qui m'intéresse de souligner, est une autre chose: il s'agit d'un « *charisme* », d'une « *identité* », qui est pensé pour se vivre et être vécu de fait dans les différents états de vie et de conditions qui s'offrent chez les croyants, chez les baptisés (dans la contemplation et l'action, dans la virginité ou dans le mariage, dans le sacerdoce ou en ayant d'autres engagements séculiers)... **Pourtant, ce n'est pas quelque chose qui s'unit indissolublement à un des appels des vocations chrétiennes (laïque, religieuse, sacerdotal...), mais quelque chose appelé à se vivre, à s'incarner dans la dynamique vitale inhérente à chacun d'eux et à la variété des situations de la vie des croyants baptisés**, de manière que cela donne une partie substantielle de ce « *capital symbolique* » avec lequel se construit la propre identité globale et existentielle de chaque croyant, non comme quelque chose simplement adhérent, sinon qui configure et donne un profil, non depuis l'extérieur mais depuis l'intérieur.
7. Alors, pour nous qui possédons une histoire, au moins durant plusieurs années de notre vie, en laquelle peut-être « *identité charismatique ss.cc* » et « *identité de vie religieuse* » se dissimulaient sous une forme absolue jusqu'à se confondre, il me semble que la réflexion antérieure peut nous aider suffisamment à voir les causes d'une autre manière, dans la direction qui se suggère, sans résistances spéciales.
8. C'est une préoccupation qui m'habite depuis longtemps. Il faut désencombrer une fois pour toute la discussion ou l'incertitude sur la légitimité des « *laïcs* » qui

souhaitent partager, s'incorporer et cherchent à faire partie de la spiritualité, du charisme et de la mission de la Congrégation. Ou, autrement dit, ce qui revient au même, que le charisme ss.cc soit vu non comme un patrimoine de personne, mais comme quelque chose à se réaliser ou à s'incarner d'une façon vitale dans les divers états de vie. Chacun d'entre eux devra s'articuler avec autonomie et, en même temps, interdépendance.

9. On pourrait signaler des aspects qui façonnent cette « *identité laïque ss.cc* » comme : une identité nettement laïque ; une vision et une vie ecclésiale comme communion de charismes autour d'une mission partagée ; un approfondissement de la vie et l'engagement chrétien incarnant et cherchant une inspiration dans le charisme, la spiritualité et la mission de la Congrégation des Sacrés-Coeurs... ; cela vécu avec une certaine dimension de communion entre les membres, mais en accord avec ce qui est propre et ce qui définit la condition de laïc. C'est une assignation ou une adhésion à une « *identité ecclésiale avec une couleur propre* », qui découle de la syntonie avec la spiritualité, le charisme et la mission de la Congrégation des Sacrés-Coeurs vécus depuis la condition de laïc, par celui-ci dans la vie courante et dans les conditions de sa vie : famille, mariage, travail, profession, quartier, paroisse...

SPÉCIFICITÉ

1. Lorsque quelqu'un s'interroge sur le « *spécifique* », il essaye, de quelque façon que ce soit, d'identifier ce qui le rend différent des autres. A mon avis, le premier regard ne devrait pas être porté sur la différence mais sur ce qui est commun, et ensuite, s'intéresser aux différences. Il m'a toujours semblé que ce qui est commun est plus précieux. Il me paraît plus important de dire ce que quelqu'un **est** plutôt que de dire ce qui le **différencie** des autres. Ce qui m'inquiéterait, se serait que la question sur la spécificité puisse dévaloriser ce qui est premier, ce « *qui m'identifie* », bien que ce qui m'identifie fasse partie de manière complète de quelque chose qui me différencie des autres et pour autant, qui me donne une spécificité à l'intérieur du commun qui est partagé.
2. J'ai écouté quelquefois, et dit aussi, que c'est seulement dans la mesure où nous n'avons pas « *une identité suffisante* » que nous nous interrogeons sur la « *différence* », sur la spécificité, et que nous pouvons alors arriver à ressentir les « *autres identités* » comme une menace pour la nôtre. Il se peut qu'ici on ait un des obstacles majeurs (il y a d'autres difficultés qui sont d'ordre plus instrumental et organisationnel, comme celui d'articuler la relation mutuelle par exemple) pour que puisse se faire un pas généreux vers une « *vie laïque ss.cc* » importante dans la Congrégation, dans les Provinces, dans les perspectives pastorales, dans le cœur de chacun des religieux et des religieuses de la Congrégation. Je crois qu'il en a été ainsi quelquefois, au moins dans quelques lieux, durant les dernières années. J'ai peur que cela continue d'exister, tout au moins partiellement... De toutes façons, je rends grâce aux nouvelles de la Branche Séculière qui nous sont données dans INFO. Elles sont chaque fois plus fréquentes. Cela nous permet de nous rendre compte de l'incorporation de la Branche séculière dans telle ou telle Province de la Congrégation... malgré les obstacles. Quelque chose est en train de surgir dans cette direction.
3. Maintenant, je vais passer au crible quelques réflexions autour de la « *spécificité du laïc dans notre Congrégation* ». Diverses expressions des Statuts Généraux de la Branche Séculière essayent de souligner cet aspect, qui d'une manière plus vaste est analysé et décrit dans la lettre « *La mission nous unit et nous identifie* » dirigée en son temps aux laïcs de la Branche Séculière ss.cc par les

Gouvernements Généraux (à travers ses Délégués pour la Branche Séculière d'alors, Manfred Köllig et Lourdes Fernández -1998). En différenciant d'une part, les religieux/ses ss.cc des laïcs de la branche séculière, et, d'autre part, les laïques de la branche séculière des autres laïcs ayant un autre type de relation ou de lien avec la Congrégation ou avec une de ses présences, ils tentent d'apporter une lumière sur ce sujet. La réponse à la question sur ce qui spécifie la vocation et la mission d'un laïc comme membre de la branche séculière est spécialement importante, et cela concorde avec l'exposé initial de mes réflexions : « *Quand nous parlons de cette vocation, de cette mission, nous ne faisons pas allusion à un moment ou à une action concrète dans la vie d'une personne. Être membre de la Branche Séculière signifie que l'on veut que toute sa vie de laïc soit modelée par le charisme ss.cc, toute la vie, où que ce soit, dans les amitiés, la famille, le travail...* ».

4. Je ne souhaite pas répéter non plus tout ce qui concerne l'adhésion des laïcs à un Institut religieux pour participer à son charisme, à sa spiritualité et à sa mission. Je renvoie ici à l'exhortation *Vita consecrata*, et spécialement aux numéros 54, 55 et 56.
5. Dans mon cas, comme religieux ss.cc, l'identité charismatique ss.cc s'incarne et se lie intimement dans une option de vie, celle de la vie consacrée, marquée par la profession des vœux religieux comme une forme de don total de vie, qui est le chemin particulier qui m'est propre pour suivre Jésus en réponse à son appel (vocation). Mais encore, le plus spécifique de la « *vie consacrée* », comme suite de Jésus au moyen de la profession des conseils évangéliques, qui est par conséquent appelée « *consécration religieuse* », se **colore** par ma participation au charisme, à la spiritualité et à la mission ss.cc. Comme le disait en 1990 la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique dans ses « *Directives pour la formation dans les instituts religieux* » : « *Aussi, il n'y a pas de manière uniforme d'observer les conseils évangéliques, mais chaque institut doit définir sa propre manière 'en tenant compte de son caractère et de ses fins propres'* » (c. 598, 1), ou comme le disent nos propres Constitutions dans l'article 13 : « *Nous vivons la Consécration inhérente à toute profession religieuse comme « consécration aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie* ». C'est à dire, que mon identité ne peut pas se réduire en disant « *je suis religieux* », mais, « *je suis religieux ss.cc* ». Cependant, ce qui me spécifie, ce qui me distingue, ce qui me différencie – tant des autres chemins de réalisations de la vie chrétienne que des autres chemins pour vivre le charisme ss.cc – n'est pas l'être « *ss.cc* », sinon de l'être, de le vivre, de l'incarner dans et à l'intérieur d'une forme de vie que nous appelons la « *vie religieuse* » ou la « *vie consacrée* ».
6. Toujours dans le cadre de la réflexion antérieure : Qu'est ce qui spécifie et différencie le laïc de la branche séculière des autres qui partagent le même charisme, la même spiritualité, la même mission ss.cc, et qui trouvent leurs sources en bonne partie dans son identité globale ? La différence ou la spécificité ne trouve sa source non dans ce qui leur est commun, mais dans la forme ou la condition de vie dans laquelle se lie intimement et s'incarne le « *charisme ss.cc* ». Dans sa globalité, c'est « *la forme de vie propre de la vie laïque* » qui a une certaine épaisseur anthropologique et existentielle, et qui a des opportunités et des ressources... différentes des autres état de vie comme celui de la vie religieuse, par exemple.
7. Et, qu'est-ce qui spécifie le laïc ss.cc et qui le différencie de tous les autres laïcs, y compris de ceux qui travaillent concrètement avec nous ou que nous sentons (qu'ils se sentent) proches ? En effet, en parlant de la « *branche séculière ss.cc* »,

nous parlons d'une identité ss.cc qui atteint davantage l'être que le faire, la vocation et le stable que le conjoncturel ; le structurel et qui est assumé comme source fondamentale d'identité majeure et globalisatrice plutôt qu'à quelque chose de plus périphérique, quoique cela à un peu d'importance. « *Nous pensons que la spiritualité des Sacrés-Cœurs doit marquer la vie et la mission de l'engagement laïque, avant n'importe quelle tâche missionnaire* » dites-vous dans votre lettre.

- 8 C'est pourquoi, ce qui spécifie la branche séculière ss.cc est un lien qui n'est pas seulement pour faire des choses, ni pour vivre une spiritualité, mais qui essaye de conjuguer la double dimension mystique et politique (ce qui par un autre côté fait généralement partie de tout charisme dans les familles religieuses) en ayant une dimension communautaire (quelqu'un qui s'intègre comme laïc se lie aussi à d'autres dans une communauté, et avec d'autres groupes - par exemple, les communautés de jeunes ou d'adultes qui surgissent dans nos paroisses). On pourrait dire que la référence à la spiritualité, au charisme et à la mission de la Congrégation a un caractère plus institutionnel et déterminant, y compris au niveau public, dans la branche séculière.
- 9 Enfin, tout ceci pourrait me porter à faire une dernière observation autour des **laïcs de la branche séculière dans notre Congrégation** : le laïc ss.cc – dans et avec la Congrégation, de même que, dans et avec l'Église de laquelle il fait partie – établit ou peut établir une multitude de formes de relation et d'interaction... mais ceci n'est pas le thème concret sur lequel il m'a été demandé de réfléchir.